
Recherche

Recherche-action « Construire ensemble une réponse ambitieuse au service de tous les Ornais en perte d'autonomie »

mai 2021

Mis à jour le 18
mai 2021

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

L'Odas a été sollicité pour accompagner les services du département de l'Orne et sa MDPH dans une démarche visant à construire une réponse ambitieuse au service de tous les Ornais en perte d'autonomie.

Quelle vision de l'autonomie le département ambitionne-t-il de porter ? Comment améliorer le service rendu aux Ornais en situation de perte d'autonomie et de handicap ? Quelles sont leurs attentes ? Comment orienter les relations entre les différents services du département et la MDPH ?

L'Odas a été sollicité pour mener cette recherche action avec l'Orne (lancée début 2021) en raison notamment de l'expertise qu'il a précédemment développé sur les départements de la Lozère et [de la Haute-Loire](#), où l'Observatoire a accompagné un projet similaire, respectivement entre 2014 et 2015 puis entre 2018 et 2019.

Contexte

Le Département de l'Orne et l'État sont associés pour former le groupement d'intérêt public (GIP) qui porte la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Orne.

Cependant, depuis plusieurs années les moyens apportés par l'État sont perçus comme insuffisants pour faire face à la montée en charge des dossiers. Par ailleurs, les politiques en faveur des personnes âgées et en faveur des personnes en situation de handicap sont traitées de façon cloisonnée et distincte, ce qui entraîne des difficultés ou retards dans le traitement des demandes et l'accès aux droits pour les usagers.

La finalité de la recherche-action est donc d'engager une réflexion sur une organisation plus efficiente et mieux intégrée pour répondre à ces enjeux. L'objectif poursuivi consiste à développer un partenariat plus fort et mutualisé, et d'inscrire dans cette dynamique de nouveaux acteurs, notamment les organismes gestionnaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) qui doivent s'adapter aux besoins des Ornais.

La méthodologie retenue est celle de la recherche action et repose sur trois principes : un diagnostic partagé, une démarche participative, l'observation comme levier du changement. Cette recherche action doit ainsi permettre au Conseil départemental de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, afin de définir le périmètre de la nouvelle organisation, puis de mettre en œuvre cette dernière.

Trois étapes sont prévues :

- Un diagnostic partagé, sur la base d'entretiens collectifs conduits début 2021 en groupe de 10 à 20 professionnels (agents et cadres de la direction de l'autonomie, de la MDPH, de la Direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion représentants de la MDPH, de la direction enfance famille et du CLIC.
- Une phase de co-construction, en juin 2021, dans le cadre d'ateliers collectifs, visant à définir une nouvelle organisation afin de rapprocher les services « autonomie » (personnes âgées, personnes handicapées) des départements et la MDPH. En travaillant successivement sur chaque « *process* » : Accueil - information - orientation ; Évaluation - instruction ; Décision - mise en œuvre de la décision - suivi et accompagnement ; Observation des besoins - qualité des services.
- Une troisième phase, en juillet 2021, durant laquelle se poursuivra le travail sur les « *process* » afin d'élaborer différents scénarii pour répondre aux objectifs de la recherche action.

Contact : [Thomas Janvrin](#) - thomas.janvrin@odas.net

